

Réunion du Comité Directeur du 29 septembre 2024

<u>Présent-es</u>: Pierre-Jean ALLORY, Pascal AUBRY, Estelle BROCHERET, Ronan LE HINGRAT, Françoise LEFEUVRE, Raphaël LEMASLE, Damien PERNOT, Benoît VASSELIN.

<u>Excusé-es</u>: Ngoc Dan Thanh CARUYER-TONG, Lionel CHENEAU, Sarah GIROD, Maïwenn LATRUFFE-BOSSANT, Laura LE MAREC, Aline MORVAN, Michel SCHMOUCHKOWITCH.

<u>Invité-es</u>: Christian BLEUZEN (président du CDJE35), Alain LUCO (président du CDJE22), Gilles MONTOIR (président du CDJE56), Sammy PLAT.

Cette réunion du Comité directeur est publique, y assistent quelques responsables de club qui ont participé le matin à l'Assemblée Générale.

Ordre du jour

1.	Renouvellement des secteurs	. 3
	Direction Technique	. 3
	Direction de l'Arbitrage	. 3
	Secteur jeunes	. 3
	Secteur féminin	. 3
	Secteur médical	. 4
	Secteur scolaire	. 4
	Commission Handicap	. 4
	Commission Prévention des violences	
	Commissions Régionales de Discipline et d'Appels	. 4
	Commission Communication	. 4
2.	Validation des règlements	. 4
	Nationale 4 toutes catégories	. 4
	Nationale 3 jeunes	. 5
	Championnat de Bretagne jeunes	. 5
3.	Organisation des compétitions de la Ligue	. 5
	Nationale 2 féminines	
	Championnat de Bretagne de blitz	. 5
	Coupe de la parité	. 5
4.	Communication de la Ligue	. 5
5. cc	Revalorisation des plafonds des aides de la Ligue pour les déplacements aux finales de mpétitions fédérales	
	· Aides de la Ligue à la création des clubs	

La réunion est ouverte à 14h25 à la salle des fêtes de Plancoët.

Pascal AUBRY indique que cette réunion du Comité Directeur, la première du mandat, a uniquement pour objet de traiter les affaires urgents de la Ligue.

Une autre réunion du Comité Directeur sera organisée prochainement en visio-conférence où la composition du bureau de la Ligue sera proposée.

1. Renouvellement des secteurs

Direction Technique

Pascal AUBRY propose Pierre-Jean ALLORY en tant que Directeur technique.

<u>Décision</u>: accord à l'unanimité (8 voix pour).

Pierre-Jean ALLORY indique que la Direction Technique est chargée de l'évolution d'un nombre conséquent de règlements et souhaite qu'elle soit élargie à un nombre de personnes plus important. Pascal AUBRY approuve et précise que la Ligue ne bénéficie plus de la relecture de ses règlements par la Fédération depuis que la Direction technique Fédérale est devenue allergique aux points médians.

Pierre-Jean ALLORY est chargé de composer la Direction Technique en s'appuyant sur toutes les compétences de la Ligue, notamment les directeurs de groupe et en lien avec la Direction de l'Arbitrage.

Direction de l'Arbitrage

Pascal AUBRY propose Sammy PLAT en tant que Directeur Régional de l'Arbitrage.

<u>Décision</u>: accord à l'unanimité (8 voix pour).

Sammy PLAT est chargé de composer la Direction Régional de l'Arbitrage en s'appuyant sur toutes les compétences de la Ligue et en lien avec la Direction technique.

Secteur jeunes

Pascal AUBRY propose Christian BLEUZEN en tant que Directeur des jeunes.

Christian BLEUZEN précise qu'il s'appuiera sur Guillaume BILLOUIN, comme il le fait au niveau du CDJE35.

Décision : accord à l'unanimité (8 voix pour).

Le Comité Directeur charge Christian BLEUZEN de compléter la Commission Jeunes avec toutes les compétences de la Ligue (responsables des Comités départementaux, responsables départementaux des jeunes, ...).

Les actions du secteur jeunes seront abordés lors de la prochaine réunion du Comité Directeur.

Les dates du championnat de Bretagne jeunes sont fixées mais pas le lieu de la compétition.

Secteur féminin

Pascal AUBRY indique que la place de responsable du secteur féminin est vacante depuis plusieurs années, alors que certain es demandent des actions sur ce secteur et que les budgets provisionnés ne sont jamais utilisés.

En l'absence de candidature, la place de responsable du secteur féminin restera vacante et la Ligue assurera un service minimum :

- Désignation du lieu de jeu et de l'organisation de la phase Ligue de la Nationale 2 féminine et de la coupe de la parité;
- Envoi à la fédération d'une liste de joueuses pour le trophée Roza LALLEMAND correspondant au classement d'un open rapide de la Ligue.

Secteur médical

Pascal AUBRY indique qu'en l'absence de pandémie la Ligue survivra sans responsable de ce secteur.

Secteur scolaire

Pascal AUBRY indique qu'il continuera à assurer l'intérim de la responsabilité du secteur scolaire en appui sur les responsables scolaires départementaux, à qui une réunion sera prochainement proposée pour l'organisation de la saison.

Commission Handicap

En l'absence de Lionel CHENEAU (référent handicap de la Ligue sur la période 2020-2024), le la responsable du secteur handicap sera désigné e lors de la prochaine réunion du Comité Directeur.

Commission Prévention des violences

Pascal AUBRY indique que la composition de la Commission de Prévention des Violences est appelée à évoluer, il demandera nominativement à certaines personnes d'intégrer le groupe.

De nouvelles actions seront proposées, en relation notamment avec le handicap.

Commissions Régionales de Discipline et d'Appels

Pascal AUBRY indique que Laura LE MAREC et Maïwenn LATRUFFE--BOSSANT ne pourront continuer à être membres de ces deux commissions car il souhaite une indépendance totale avec le Comité Directeur.

Des licencié·es seront contacté·es pour procéder au renouvellement de ces deux commissions.

Commission Communication

Pascal AUBRY indique que Ronan LE HINGRAT sera chargé de la communication de la Ligue sur les réseaux sociaux.

2. Validation des règlements

Pierre-Jean ALLORY présente les évolutions prévues pour les règlements des compétitions de la Ligue.

Nationale 4 toutes catégories

Modifications proposées :

- Possibilité d'avoir un arbitre jeune pour participer à la Nationale 4 ;
- Limitation à deux le nombre de matchs arbitrés par un e arbitre-joueur euse de Nationale 4;
- Ajout d'une amende pour les clubs faisant forfait après l'envoi des premiers calendriers ;
- Modification légère du mode de classement des équipes des divisions inférieures à la Nationale 4 pour les repêchages.

Décision : accord à l'unanimité (8 voix pour).

Nationale 3 jeunes

Modifications proposées :

- Passage à une formule à 12 équipes pour limiter les déplacements des jeunes (deux poules géographiques, puis une poule basse et une poule haute);
- Ajout d'une amende pour les clubs faisant forfait après l'envoi des premiers calendriers ;
- Modification légère du mode de classement des équipes des divisions inférieures à la Nationale 4 pour les repêchages.

Décision : accord à l'unanimité (8 voix pour).

Championnat de Bretagne jeunes

Modifications proposées :

 Modification des seuils de pré-qualification à la suite des changements effectués par la Fide sur les classements Elo;

<u>Décision</u>: accord à l'unanimité (8 voix pour).

Les règlements suivants seront étudiés ultérieurement :

- Finale académique du championnat scolaire (après réunion avec les responsables scolaires départementaux);
- Championnat de Bretagne toutes catégories (en attente d'une proposition de Christian BLEUZEN).

Pour le championnat de Bretagne 2025, un point d'alerte est levé concernant la date choisie (concomitance avec le festival de Saint-Lô en 2024).

3. Organisation des compétitions de la Ligue

Nationale 2 féminines

Les candidatures de Guingamp et Lannion ont été reçues, les deux clubs se contactent et font un retour à la Direction Technique.

Championnat de Bretagne de blitz

Le championnat de Bretagne de blitz sera organisé à Yffiniac le 7 juin 2025, arbitré par Christian BLEUZEN.

Coupe de la parité

Des candidatures sont attendues pour l'organisation de la coupe de la parité le 2 mars 2025.

4. Communication de la Ligue

Pascal AUBRY propose que le compte de la Ligue sur X (Twitter) soit fermé et que la communication de la Ligue sur les réseaux sociaux soit désormais limitée à Facebook et Instagram.

Décision : accord à l'unanimité (8 voix pour).

5. Revalorisation des plafonds des aides de la Ligue pour les déplacements aux finales des compétitions fédérales

Damien PERNOT propose que les plafonds des aides accordées par la Ligue aux clubs des finales nationales soient relevés de 250€ à 300€.

Pascal AUBRY propose que les aides accordées aux établissements scolaires pour les finales nationales du championnat scolaire soient relevées de la même manière.

Décision : accord à l'unanimité (8 voix pour).

6. Aides de la Ligue à la création des clubs

Pascal AUBRY indique que les demandes transmises par les clubs à la Ligue seront toutes étudiées en bloc lors de la prochaine réunion du Comité Directeur.

Il invite les responsables des clubs créés récemment à transmettre rapidement leurs demandes s'il-elles en ont.

La séance est levée à 16h10.